

## PROGRAMME DE FORMATION

# Certificat de Qualification Professionnel Surveillant(e) de Nuit en secteur social, médico-social et sanitaire

### Public concerné :

- Salariés exerçants ou appelés à exercer tout ou partie de l'activité ciblée par la formation SN (surveillante de nuit)
- Maîtres ou Maîtresses de Maison ayant une expérience liée aux fonctions de SN
- Demandeurs d'emploi ayant une expérience liée aux fonctions de SN ou salariés d'autres branches professionnelles sous conditions

### Prérequis :

Aucun pour les salariés.

Pour les Demandeurs d'emploi et les salariés d'autres Branches les pré-requis sont :

- Avoir réalisé une période de découverte type EMT (Evaluation en milieu de travail) avec un retour volontaire de l'évaluation par le stagiaire à l'organisme de formation, ou disposer d'une expérience professionnelle de deux semaines minimums dans le secteur (attestation de l'employeur) correspondant à l'emploi visé, permettant de comprendre les conditions d'exercice de l'emploi, les attendus de l'emploi, de valider le projet.
- Réaliser un entretien de positionnement avec l'organisme de formation permettant de vérifier la pertinence du choix de la formation au regard du projet professionnel et des capacités de la personne.

### Objectifs :

- Assurer la sécurité des personnes et des biens en prévenant les incidents et les accidents.
- Savoir repérer, estimer et gérer les situations d'urgence, adapter sa posture et son intervention dans le cadre de sa fonction et de sa responsabilité (gestes de premiers secours, alerte...).
- Garantir les conditions du repos.
- Savoir analyser les événements et comportements nocturnes pour mieux comprendre les problèmes spécifiques aux personnes hébergées.
- Être en capacité de participer à l'accompagnement des personnes la nuit (aide à la prise de médicaments, réponse aux besoins d'hygiène, gestion des tensions, ...).
- Être en capacité de situer son rôle et ses responsabilités dans le cadre du projet d'Etablissement.
- Être en capacité de participer au travail pluridisciplinaire (communiquer, alerter, transmettre) et d'assurer le relais entre le jour et la nuit.

- Savoir analyser sa pratique, gérer les situations de stress liées au travail de nuit et construire une pratique professionnelle adaptée.

### **Durée de l'action :**

La durée totale de la formation pour un parcours complet est de 245 h (dont 21h d'accompagnement à l'évaluation sur l'ensemble du parcours) soit 35 jours de 7 heures. Elle se déroule sur 11 mois à raison de 3 jours en présentiel, majoritairement.

Un temps d'accompagnement renforcé de 14 heures peut-être proposé aux candidats à la certification selon leurs difficultés, soit 245 heures.

Le groupe est composé au maximum de 16 participants (hors 2 stagiaires supplémentaires au plus, en parcours partiels). Dans le cas de regroupement avec la formation de Maître.sse de maison, la limite de 16 stagiaires ne doit pas être dépassée.

### **Modalités d'accès :**

L'accès à la formation se fait après étude du dossier d'inscription et validation des pré-requis.

### **Délais d'accès :**

Entrée à la prochaine session disponible.

### **Lieu de l'action :**

HETIS Nice  
IRTS Marseille  
IMFRIS Marseille et Montfavet-Avignon  
HETIS Draguignan

### **Encadrement :**

L'équipe pédagogique du Département *Métiers de Proximité* est composée de 4 formatrices permanentes issues de champs disciplinaires variés. Titulaires de doctorat en Anthropologie Sociale, Master 2 en Ingénierie Pédagogique, Master 2 en Français Langues Etrangères, Maîtrise en Psychologie du développement cognitif et Neuropsychologie, elles disposent d'expériences professionnelles et/ou de recherches dans le champ de la protection de l'enfance, la médiation sociale, l'accompagnement des enfants en situation de handicap à domicile et en ESMS, la grande précarité, l'apprentissage du français à destination de publics étrangers et bénéficient régulièrement d'une actualisation de leurs compétences.

Cette équipe est complétée par de nombreux formateurs occasionnels issus du terrain professionnel dans le champ social, médico-social et sanitaire et/ou de l'Université.

### **Moyens pédagogiques :**

**Nice** : HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes et d'un amphithéâtre de 120 places.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 5000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fonds documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

**IRTS Marseille** : Deux sites à Marseille (8<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements), accessibles en transports en commun, avec parkings à proximité.

Sont mis à votre disposition :

- Des postes informatiques équipés de : Logiciels bureautiques (Pack Office, Open office / Libre office...), un accès Internet (postes étudiants + accès Wifi)
- 1 photocopieuse imprimante couleur (achat carte) /+ scanner (gratuit)

**IMFRIS Marseille et Montfavet-Avignon** : Centres Ressources Multimédia (CRM) sur chaque site permettant l'accès à des outils numériques et supports pédagogiques.

**Draguignan** : HETIS dispose de 7 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 30 personnes.

Trois salles sont équipées de matériel vidéo (vidéo projecteur + accès internet) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 15 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Ils disposent aussi d'un CRD sur le site de l'INSPE de Draguignan, avec une centaine d'ouvrages et de revues, ainsi que d'un espace littérature enfantine, 2 postes informatiques et une photocopieuse.

**PSH** : Les parcours de formation peuvent être aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

### Méthode pédagogique :

Le projet de l'école est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé
- le cours magistral
- l'élaboration au sein d'un petit groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)
- E-learning

## Contenu :

La formation est organisée comme suit :

Bloc 1 : Assurer la sécurité des personnes et des biens

Bloc 2 : Participer à l'accompagnement des personnes la nuit

Bloc 3 : travailler en équipe pluri-disciplinaire et participer à la vie institutionnelle

Bloc 4 : Spécificité du travail de nuit

Des cours en ligne pourraient être ajoutés aux formations proposées par HETIS.

## Modalités d'Accompagnement, de Suivi et d'Évaluation E-learning

Les personnes en charge de l'accompagnement pédagogique et technique disposent des compétences suivantes :

- Formateurs : compétences pédagogies et assistances techniques.
- Responsable Innovation et Digitalisation : compétences techniques.

### Modalité d'assistance du stagiaire :

L'assistance technique est réalisée par mail à l'adresse : [innovation@hetis.fr](mailto:innovation@hetis.fr).

Cette assistance est active du lundi au vendredi de 9h à 17h.

### Délais d'assistance :

Les demandes formulées par email sont traitées sous un délai maximum de 48h ouvrées.

### Travaux demandés et temps estimé :

Dans le cadre de la formation, divers travaux peuvent être réalisés (exercices, cas pratiques, quiz, dossiers à rendre, cours, ...), une consigne est fournie et le temps estimé est indiqué pour chaque parcours E-learning.

### Modalités de suivi et d'évaluation des formations e-learning :

Le suivi des formations est assuré à travers plusieurs dispositifs complémentaires :

- Un taux de progression individuel permettant de mesurer l'avancement global de chaque apprenant.
- Un suivi détaillé des connexions, incluant le temps passé sur chaque module ou séquence, ainsi que le temps total cumulé de formation.

L'évaluation des acquis et du suivi de la formation s'appuie sur différents supports pédagogiques, tels que :

- Des exercices pratiques sous formes de QCM, de cas pratiques, d'images interactives.
- Des exercices corrigés par l'intelligence artificielle (IA).
- Une évaluation finale.

## Justificatifs de réalisation

Les éléments suivants permettent d'attester de la réalisation des travaux :

- Enregistrement des connexions à la plateforme.
- Suivi des temps de connexion.
- Historique des modules réalisés / validés.
- Rendus des travaux.

À l'issue de la formation, les apprenants reçoivent un certificat d'achèvement attestant du suivi complet du parcours pédagogique.

## Suivi de l'action, accompagnement et assistance

Toutes les actions d'accompagnement sont tracées par mail.

## Modalités d'évaluation :

- Evaluation intermédiaire par différentes modalités (devoir sur table, participation à des ateliers d'analyse de la pratique ...)
- Entretien individuel à mi-parcours
- Contrôle continu selon le référentiel de certification
- Certification au cours du cycle de formation et à son issue
- Obtention de l'AFGSU (21 heures)

Les stagiaires de la formation doivent valider les 5 domaines de compétences, séparément, afin d'obtenir le DEAES de niveau 3, délivré par la DREETS.

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le centre de formation (contrôle continu) et lors d'épreuves finales (écrites et orales) selon le domaine de compétences concerné et conformément au référentiel de certification.

## Sanction :

Présentation au diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social et validation, à hauteur de 10/20 pour chacun des cinq DC, définitive par la DREETS.

En cas de validation partielle, le stagiaire de la formation conserve le bénéfice des blocs validés et peut représenter l'année suivante les blocs manquants.

## Coût :

Pour les étudiants en formation initiale ou en reconversion professionnelle, le coût de la formation est financé par la Région Sud.

Pour les étudiants en cours d'emploi : 3430 euros et 80 euros de frais de positionnement en supplément.

## Contact :

Mail : [info@hetis.fr](mailto:info@hetis.fr)

Téléphone : 04 92 07 82 61